

**Groupe Laurive Inc.**

583 Dufferin Granby Québec J2H 0Y5
 Bruno Cantin – Agent de relation pour les membres
bruno.cantin@laurive.com
 Tél. : (800) 591-2330 (450) 378-9996 poste 376
 info@laurive.com www.laurive.com

Formulaire d'adhésion Groupe Laurive

Membre : _____
 # Client : _____
 Mod : _____
 Taux : _____
 Type client : _____
 Remise : _____
 Rep : _____

Usage réservé pour le Groupe Laurive

 Nom de l'entreprise

 Adresse

 Ville

 Province

 Code postal

CONTACT #1

 Nom

 Titre ou fonction

 Téléphone

 Cellulaire

 Courriel

CONTACT #2

 Nom

 Titre ou fonction

 Téléphone

 Cellulaire

 Courriel

CONTACT #3

 Nom

 Titre ou fonction

 Téléphone

 Cellulaire

 Courriel

Votre abonnement est sans frais d'adhésion ou de cotisation annuelle

- Cette adhésion donne la possibilité au membre d'acheter les produits et/ou les services des distributeurs accrédités et cela selon leurs termes et conditions.
- La signature de ce formulaire autorise le Groupe Laurive à communiquer les renseignements concernant l'abonnement du membre et à obtenir des rapports d'achats chez les distributeurs accrédités. Nonobstant ce qui précède, le membre n'a aucune obligation de transiger avec les distributeurs accrédités.
- Lors d'une nouvelle adhésion, le membre se doit d'aviser le Groupe Laurive s'il y a déjà une entente directe avec un ou des manufacturiers faisant partie de la liste des partenaires du Groupe Laurive. Cette mesure est dans le but d'éviter toute duplication d'entente avec nos partenaires d'affaires et nos membres. Dans l'éventualité où le manufacturier avise Le Groupe Laurive d'une entente établie au préalable avec le membre, ce dernier devra faire savoir sur lequel des deux programmes il souhaite obtenir sa remise.
- L'abonnement pourra être annulé par l'un ou l'autre des partis concernés et ce avec un préavis de trente (30) jours.
- L'abonnement au Groupe Laurive n'est pas transférable et n'est plus valide lors de la vente de l'établissement du membre.
- Le membre donnera ses commandes directement aux distributeurs accrédités.

DISTRIBUTEUR	CATÉGORIE
Dubé Loiselle Inc	Distribution produits alimentaires
Dubord Rainville	Distribution produits alimentaires
Agropur	Produits laitiers
Bétonel/Dulux	Peinture & calfeutrant
Bimbo	Produits de boulangerie
Dérageon & fils	Équipement & produits bar laitier
Doyon Després	Équipements & accessoires de cuisine
Global Crossing Immigration	Recrutement de main d'œuvre internationale
Groupe CGT-RH	Spécialiste des ressources humaines
Hamster	Fournitures de bureau
Manigances Inc.	Création graphique & site web & articles promotionnels

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**Pour se qualifier, un membre doit :**

1-Être un membre actif du Groupe Laurive et être un client de Dubé Loiselle ou Dubord Rainville au 31 décembre de l'année en cours.

2-Avoir un minimum d'achat de 15 000\$ chez Dubé Loiselle ou Dubord Rainville entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.

*Les ristournes sont applicables sur tous les produits participants de nos partenaires et doivent être achetées chez Dubé Loiselle ou Dubord Rainville. Lors du paiement, un frais administratif de 5% sera déduit du montant total de la ristourne.

Si les deux critères d'admissibilité sont remplis, une ristourne selon la valeur des achats annuels des produits participants sera payée par chèque au cours du mois de mars de l'année suivante.

VALEUR TOTAL DES ACHATS :

15 000\$ à 75 000\$

75 001\$ à 150 000\$

150 001\$ et plus

***RISTOURNE SUR LES PRODUITS PARTICIPANTS :**

1.5%

1.75%

2%

Pour un nouveau membre, le calcul de la ristourne sera basé à partir de la date d'adhésion du membre au groupement Laurive, et ce au prorata du minimum d'achats requis par année.

Cochez cette case si vous ne désirez pas recevoir l'infolettre LAURIVE par courriel.

 Signature du membre

 Groupe Laurive Inc.

 Date

 Nom (lettres moulées)

 Nom (lettres moulées)

Note : _____